

FICHE DE POSTE

Enseignant en UPE2A Unité d'enseignement pour enfants allophones nouvellement arrivés

Année scolaire 2024/2025

DISPOSITIF	<p>La mise en place d'UPE2A (Unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants) s'appuie sur les dispositions de la circulaire ministérielle n° 2012-141 du 2-10-2012 (BO n° 37 du 11 octobre 2012).</p> <p>Dans le cadre du projet d'accueil et de suivi de la scolarisation des élèves allophones dans le 1^{er} degré, l'enseignant en UPE2A enseigne auprès d'élèves EANA (Élèves Allophones Nouvellement Arrivés) du premier degré. Les unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants (UPE2A) doivent disposer de toute la souplesse nécessaire à l'accueil des élèves et à la personnalisation des parcours.</p>
POSTE	<p>Plusieurs postes d'enseignants en UPE2A sont vacants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 poste à 100% d'enseignant chargé de la scolarisation des "enfants allophones nouvellement arrivés" – école élémentaire Ile de France à Besançon (circonscription de Besançon 1) ➤ 1 poste à 100% d'enseignant chargé de la scolarisation des "enfants allophones nouvellement arrivés" – école élémentaire Sapins à Besançon (circonscription de Besançon 7) ➤ 1 poste à 100% d'enseignant chargé de la scolarisation des "enfants allophones nouvellement arrivés" – école élémentaire N. Mandela à Bethoncourt (circonscription de Montbéliard 4) ➤ 1 poste à 100% d'enseignant chargé de la scolarisation des "enfants allophones nouvellement arrivés" – école élémentaire L. Pergaud à Pontarlier (circonscription de Pontarlier)
CADRE GÉNÉRAL DE LA FONCTION	<p>L'enseignant est placé sous l'autorité fonctionnelle de l'inspecteur de l'Éducation nationale chargé de la mission départementale "scolarisation des EANA" et sous l'autorité hiérarchique de l'Inspecteur d'Académie – Directeur Académique des Services Départementaux du Doubs.</p> <p>Il est membre du réseau académique du CASNAV.</p>
SITUATION ADMINISTRATIVE	<p>Nomination à titre définitif.</p>
QUALIFICATIONS REQUISES	<p>Enseignant du premier degré disposant d'une Certification complémentaire Français Langue Seconde (FLS) ; à défaut, une formation FLS ou Français Langue Étrangère (FLE) est souhaitée.</p>
MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Concourir à la mise en œuvre des objectifs définis en matière de scolarisation des élèves arrivant allophones par la circulaire 2012-141. ➤ Évaluer les connaissances et compétences des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA) et proposer un premier parcours de scolarisation. ➤ Assurer un suivi des élèves allophones scolarisés en concertation avec les équipes enseignantes et en lien avec les IEN du premier degré. ➤ Participer aux actions de formation et d'information du CASNAV destinées aux enseignants. ➤ Assurer la liaison avec les familles, les associations et autres organismes référents. ➤ Assurer l'enseignement du français oral et écrit pour tout élève allophone, peu ou pas scolarisé antérieurement dans son pays d'origine. ➤ Travailler avec l'équipe d'école pour la scolarisation de l'élève EANA en UPE2A et en classe ordinaire, dans le respect des horaires des enseignements du 1^{er} degré, avec une souplesse d'organisation entre l'UPE2A et la classe d'inclusion. ➤ Évaluer l'élève selon les items du socle commun de compétences et de

	<p>connaissances et de culture.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Formaliser le premier parcours de scolarisation des élèves en prenant appui sur le CECR et le socle commun de connaissances et de compétences et de culture.
CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES MOBILISABLES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Connaissances des problématiques du parcours des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA). ➤ Connaissances en didactique et pédagogie du français langue seconde et du français langue étrangère. ➤ Connaissances des méthodes de français langue étrangère et de français langue seconde. ➤ Connaissances spécifiques de ce public scolaire. ➤ Avoir une expérience en UPE2A (ex-CLIN) ou avec des adultes ou élèves allophones. ➤ Être capable de s'adapter à un public qui n'a pas les habitudes scolaires françaises. ➤ Aptitudes au travail en équipe. ➤ Capacités de disponibilité, écoute et d'adaptabilité. ➤ Connaissances des publics scolaires divers. ➤ Capacités organisationnelles. ➤ Capacités à travailler avec des partenaires. ➤ Faire preuve de curiosité intellectuelle et d'ouverture d'esprit (connaissance des cultures).

CRITÈRES D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES DU CANDIDAT
1. Dans le domaine de la connaissance du système éducatif en rapport avec le poste sollicité
Connaissances des orientations actuelles de la politique éducative
Connaissances concernant les problématiques de la scolarisation des enfants allophones
2. Dans le domaine pédagogique et didactique
Connaissances et compétences didactiques et pédagogiques dans le domaine de la lecture et de l'écriture
Connaissances relatives aux théories des apprentissages scolaires
Connaissances des méthodes de FLE et/ou de FLS
Connaissances des exigences du CECR et du socle commun
Connaissances des spécificités de l'apprentissage de la langue française
3. Dans le domaine relationnel et de la posture professionnelle
Capacités relationnelles, d'accueil, d'écoute, d'analyse, d'initiative
Capacités à travailler en équipe
Capacités d'adaptation à des contextes variés
Qualité de l'expression
Aptitude à la communication
Sens des responsabilités et de l'initiative
Curiosité intellectuelle et ouverture d'esprit (connaissance des cultures)